



Succession et vente en but aux désaccords familiaux

Par **Memelle 18**, le **18/10/2015** à **13:35**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Ma grand-mère est décédée en février laissant mon oncle, et ma tante (héritiers chacun pour 1/5), deux cousins héritiers ensemble pour 1/5, 5 cousins héritiers ensemble pour 1/5, et moi-même venant par représentation et héritière pour 1/5.

Une personne a fait une proposition d'achat, qui a été accepté par écrit par les 10 héritiers.

Le jour de la signature du compromis, ma tante ne s'est pas présentée, malgré la convocation du notaire.

Ce compromis a été signé par les 9 héritiers et l'acquéreur, à qui une copie du compromis a été remise afin de faire ses démarches bancaires. Ma tante fait à sourde oreille aux relances du notaire.

Il y a eu diverses dissensions entre certains de mes cousins et ma tante, ce qui explique partiellement cette situation.

Comment l'obliger à signer ?

MERCI [smile4]

Par **cocotte1003**, le **18/10/2015** à **18:51**

Bonjour, vous ne pouvez pas l'obliger à vendre sans une décision de justice. Commencez par lui envoyer une LRAR pour lui demander de se positionner, cordialement